

11^{ème} RALLYE TT DES 7 VALLEES D'ARTOIS PAS-de-CALAIS

31 octobre – 1^{er} & 2 novembre 2025

Permis d'Organisation FFSA n° 579 en date du 23/07/2025

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Le comité d'organisation du 11^{ème} Rallye Tout Terrain des 7 Vallées d'Artois tient à préciser que :

Seuls les médias possédant une licence + chasuble Média FFSA 2025, ou une carte de presse nationale (ou étrangère) représentant un média accrédité, pourront œuvrer dans le cadre du Rallye.

Les personnes ne satisfaisant pas à ces conditions seront tenues de présenter :

Une preuve de leur activité professionnelle (justificatif INSEE, RCS, SIRET etc..), et une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro), précisant leurs garanties en cas d'accident couvrant l'exercice de leurs fonctions dans la discipline du sport automobile.

Je soussigné :

Nom, Prénom :

Média représenté :

Adresse complète :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Je m'engage sur l'honneur :

- **À ne pas attenter d'actions judiciaires ou pénales** à l'encontre de l'organisation, des représentants du Rallye des 7 Vallées d'Artois et l'ASA Détroit, si un accident ou un incident survient pendant le déroulement de l'épreuve.
- **À respecter les consignes de sécurité**, à me mettre d'accord avec les Officiels (commissaires) représentant la FFSA, pour déterminer l'endroit propice pour exercer mon travail avec le plus de sécurité possible.
- **À porter le badge délivré par le service de presse du Rallye et une chasuble fluorescente.** Les Officiels, l'organisation ou un membre des forces de l'ordre se réserve le droit de refuser l'autorisation d'accès en cas d'absence de toute preuve d'accréditation.
En aucun cas, l'Association et les Officiels du Rallye des 7 Vallées d'Artois ne seront responsables de mon insécurité pendant le déroulement de l'épreuve. Par le non-respect de ces règles, je renonce à une nouvelle accréditation les années suivantes.
- **Je m'engage auprès de l'association R7VA** à faire parvenir le fruit de mon travail sur l'événement (photos, vidéos, articles de presse, lien média, etc..)

La prise de photos par drone est strictement interdite, un accord d'exclusivité a été contracté entre un exploitant d'aéronefs et le R7VA.

Par la présente j'accepte la convention entre moi, le signataire, et l'Organisation du 11^{ème} Rallye des 7 Vallées d'Artois.

Fait à

Le

Signature de l'intéressé